NATIONS UNIES **S**

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/53
26 janvier 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ADMINISTRATION TRANSITOIRE DES NATIONS UNIES AU TIMOR ORIENTAL

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 25 octobre 1999, par laquelle le Conseil a décidé de créer l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour une période initiale allant jusqu'au 31 janvier 2001. Au paragraphe 18 de cette résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui soumettre un rapport dans les trois mois de l'adoption de la résolution et, par la suite, tous les six mois. Le présent rapport couvre les activités de l'ATNUTO et l'évolution de la situation au Timor oriental depuis le 25 octobre 1999. Onze règlements promulgués par l'ATNUTO au cours de cette période sont publiés en additif 1 au présent rapport.

2. Au cours de la période considérée, l'ATNUTO a entrepris ses opérations dans l'ensemble du Timor oriental, élaboré des mécanismes de consultation avec les Timorais de l'Est à tous les niveaux et a jeté les bases de sa structure administrative. Plusieurs dispositions législatives fondamentales ont été adoptées, en consultation avec les Timorais de l'Est. La sécurité intérieure s'est considérablement améliorée, grâce aux activités de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), dont le Conseil de sécurité a autorisé la création par sa résolution 1264 (1999) du 15 septembre 1999. La majorité de la population est désormais à l'abri de toute menace de violence et peut se déplacer librement. Il s'est cependant produit plusieurs incidents dans certaines zones limitrophes du Timor occidental, en particulier dans l'enclave d'Oecussi, au cours desquels sont intervenus des membres de milices favorables à l'intégration. L'aide humanitaire a permis d'améliorer quelque peu la situation, qui reste toutefois très difficile à cause de l'ampleur des destructions, du manque de moyens d'existence et de la cherté de la vie. La criminalité est en hausse, en particulier à Dili et dans d'autres zones urbaines, essentiellement à cause du nombre élevé de chômeurs.

II. ÉVOLUTION DE LA SITUATION

3. Au moment de la création de l'ATNUTO, M. Ian Martin, Représentant spécial pour la consultation populaire au Timor oriental et chef de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), a dirigé provisoirement l'ATNUTO jusqu'à l'arrivée du Représentant spécial du Secrétaire général et

Administrateur transitoire au Timor oriental, M. Sergio Vieira de Mello. M. Martin et ses collaborateurs n'ont ménagé aucun effort pour assurer un passage sans heurt à l'ATNUTO. Cette période a été marquée par une absence totale de pouvoir administratif et d'activités policières et judiciaires. L'INTERFET n'a pu combler que le vide en matière policière et judiciaire tandis que l'ATNUTO, avec un effectif minimum et fonctionnant dans des conditions épouvantables, n'a pas été en mesure d'assurer efficacement l'administration. Les dirigeants du Timor oriental étaient impatients de tenir les commandes et de s'attaquer aux énormes problèmes. Le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), coalition de groupes indépendantistes, et les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (Falintil) ont comblé le vide au niveau des pouvoirs locaux, assumant parfois un rôle en matière de sécurité. La situation s'est améliorée lorsque le Président du CNRT, M. José Alexandre (Xanana) Gusmão, rentré au Timor oriental le 22 octobre 1999, a commencé à jouer efficacement un rôle de dirigeant.

Création du Conseil consultatif national

4. Dès son arrivée au Timor oriental, le 16 novembre 1999, M. Vieira de Mello s'est mis en rapport avec M. Gusmão et d'autres personnalités du Timor oriental afin de mettre en place un cadre adéquat propre à assurer la participation des Timorais de l'Est à l'administration du territoire. Les discussions et l'accord intervenu ont donné lieu à la création du Conseil consultatif national du Timor oriental, mécanisme permettant aux représentants de la population du Timor oriental de participer à la prise de décisions (règlement 1999/2 du 2 décembre 1999). Le Conseil se compose de 15 membres, dont sept représentants du CNRT, y compris M. Gusmão, un représentant de l'Église catholique et trois représentants de groupes politiques autres que le CNRT, qui avaient appuyé l'autonomie. À propos de ces groupes, le Front populaire est-timorais (BRTT) et le Parti nationaliste timorais (PNT) occupent désormais leurs sièges au Conseil, les pourparlers se poursuivant au sujet de la représentation du Forum uni pour la démocratie et la justice (FPDK). Quatre sièges sont réservés à l'ATNUTO, dont celui de président du Conseil attribué à l'Administrateur transitoire. Le Conseil consultatif national est habilité à créer des commissions sectorielles mixtes, composées d'experts est-timorais et internationaux et chargées de le conseiller dans différents domaines de l'administration. Deux commissions sectorielles, l'une chargée des questions macroéconomiques et financières et l'autre chargée de la fonction publique, ont été constituées, tandis que les commissions chargées de l'administration locale, des infrastructures, de l'agriculture, de la santé et de l'éducation sont en cours de constitution. Le Conseil a tenu cinq réunions. Ses décisions ont été à ce jour adoptées à l'unanimité. Depuis sa création, il a entériné tous les règlements promulgués.

5. L'admission de groupes autonomistes au Conseil consultatif national, à l'issue de longues discussions avec le CNRT et grâce à la médiation de l'ATNUTO, a marqué une étape importante sur la voie de la réconciliation. Un autre pas a été franchi le 12 décembre 1999, lorsque M. Gusmão a rencontré, à la frontière entre les deux Timor, M. Joao Tavares, principal commandant des milices autonomistes. M. Tavares a par la suite annoncé qu'il démobiliserait sa milice au Timor occidental.

Relations avec l'Indonésie

6. Ces progrès sur la voie de la réconciliation ont été largement facilités par la détermination à nouer de bonnes relations dont ont fait preuve le Gouvernement indonésien de même que le CNRT. À l'invitation du Président Wahid, une délégation du CNRT, conduite par M. Gusmão, s'est rendue à Jakarta du 27 novembre au 1er décembre 1999. Cette délégation a été très bien accueillie et le Président Wahid et d'autres hauts responsables indonésiens lui ont assuré que l'Indonésie était résolue à établir des relations amicales avec le Timor oriental et à contribuer à assurer sa stabilité. Le Gouvernement indonésien a en outre promis son concours pour le rapatriement des réfugiés est-timorais du Timor occidental, le contrôle des milices au Timor occidental, la libération des prisonniers politiques et la reprise des liaisons aériennes, s'engageant en outre à envisager d'aider les étudiants à reprendre leurs études dans des établissements indonésiens. M. Gusmão et sa délégation, pour leur part, ont affirmé que les Timorais de l'Est tenaient à normaliser leurs relations avec l'Indonésie. Peu après cette visite, le Gouvernement indonésien a libéré les derniers prisonniers politiques est-timorais.

7. M. Vieira de Mello a séjourné du 12 au 14 décembre 1999 à Djakarta, où il s'est entretenu avec le Président Wahid et les Ministres des affaires étrangères, de la défense, de la coordination politique et de la sécurité et des mines et de l'énergie, ainsi qu'avec d'autres hauts responsables, notamment de l'état-major des forces armées. Les entretiens ont notamment porté sur les questions suivantes : possibilité d'une représentation officielle de l'Indonésie au Timor oriental, mécanisme de liaison de l'ATNUTO au Timor occidental, reprise des liaisons aériennes de compagnies indonésiennes avec le Timor oriental, liens commerciaux futurs et coopération en matière de services bancaires et financiers. Il a été décidé de constituer un groupe de travail chargé de proposer des mesures propres à accélérer le retour des réfugiés du Timor occidental et à faciliter l'installation en Indonésie de ceux d'entre eux qui préfèrent ne pas rentrer chez eux.

8. Il a été également convenu qu'il importait d'entamer sans tarder des négociations au sujet d'une série de questions liées à l'actif et au passif. À propos du traité sur la passe de Timor (Timor Gap), signé en 1989 entre l'Australie et l'Indonésie pour réglementer l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières en mer entre les deux pays, des pourparlers sont en cours afin d'assurer la conclusion rapide des arrangements pratiques nécessaires pour que l'ATNUTO, agissant au nom du Timor oriental, remplace l'Indonésie dans les institutions créées en vertu de traités.

9. Le 3 janvier 2000, la compagnie aérienne indonésienne Merpati a effectué, à titre expérimental, un vol à destination de Dili. Se trouvaient à bord, en plus de cadres de la compagnie, le Gouverneur du Timor occidental, un haut fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères, un membre du Parlement indonésien et d'autres personnalités. Il s'agissait de la première délégation indonésienne officielle à se rendre au Timor oriental depuis le départ des troupes indonésiennes. Des vols réguliers devraient être assurés à partir de février.

10. Le Secrétaire général a invité le Président Wahid à se rendre au Timor oriental et celui-ci a accepté l'invitation. Sa visite est prévue pour la fin de février.

Coopération avec d'autres organisations internationales

11. Compte tenu de la nature globale du mandat de l'ATNUTO en matière de secours humanitaire, d'administration et de développement, on a cherché à coordonner et intégrer dès le départ les différentes activités et les différents acteurs afin d'assurer une synergie entre leurs actions et de faire en sorte qu'elles répondent aux mêmes priorités. Le 27 octobre, l'Appel global des Nations Unies a été lancé afin d'assurer des secours humanitaires d'urgence. Entre-temps, la Banque mondiale avait pris l'initiative, avec l'appui de l'ONU, de constituer une mission d'évaluation conjointe composée d'experts de plusieurs organismes ainsi que de Timorais de l'Est, afin d'évaluer les besoins à long terme liés à l'ensemble des domaines d'intervention. Le Fonds monétaire international a organisé une mission parallèle. Présentes dans la région de la fin octobre à la mi-novembre, ces missions ont élaboré des propositions concrètes en vue de la reconstruction et du développement du territoire et de son administration.

12. Ces propositions, dont certaines avaient d'importantes incidences à long terme, ont été examinées plus avant avec les Timorais de l'Est et ont été ensuite traduites en prévisions globales de financement extérieur, qui ont été présentées le 17 décembre 1999 à une réunion de donateurs tenue à Tokyo. Cette réunion avait été convoquée conjointement par l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale et accueillie par le Japon. Au total, 522 450 000 dollars ont été annoncés, dont 148 980 000 dollars au titre de l'aide humanitaire et 373 470 000 dollars au titre de l'administration civile, de la reconstruction et du développement. Pour ce qui est de cette dernière catégorie, 31 520 000 dollars ont été annoncés pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, et 8,1 millions de dollars ont été versés à ce jour. La Banque mondiale s'est mise d'accord avec la Banque asiatique de développement pour que celle-ci participe au fonds d'affectation spéciale créé par la Banque mondiale. Les consultations habituelles avec les donateurs sont en cours pour préciser la nature de leurs annonces de contributions. La générosité des donateurs et du Japon, à la fois hôte et important donateur, est vivement appréciée.

13. L'ATNUTO a mis en place une structure afin d'assurer la coordination générale de tous les programmes faisant l'objet d'un financement extérieur. Comme c'est l'usage dans le cas d'opérations de maintien de la paix pluridisciplinaires, une équipe spéciale sur le Timor oriental a été créée au siège de l'ONU pour assurer la coordination entre départements du Secrétariat, organismes, fonds et programmes intéressés, ainsi qu'avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

III. SÉCURITÉ

14. La situation en matière de sécurité interne s'est considérablement normalisée à la suite de l'arrivée de l'INTERFET. La majorité de la population n'est désormais guère menacée d'actes de violence et peut circuler librement. Toutefois, le taux de criminalité a augmenté, en particulier à Dili et dans

d'autres centres urbains en raison du grand nombre de chômeurs et de la réapparition de conflits anciens au sein de la société. En outre, on a signalé plusieurs incidents au cours desquels des rapatriés qui auraient été favorables à l'autonomie ont été attaqués et leurs maisons brûlées. Les Falintil ont été cantonnés à Aileu.

15. La misère et l'absence de débouchés causent un mécontentement croissant. Le 15 janvier, des actes de violence ont éclaté lorsque environ 5 000 personnes se sont présentées à un centre de l'ATNUTO en vue de postuler pour 2 000 postes. Lorsque la foule a commencé à s'impatienter et à causer des troubles, la police civile des Nations Unies et l'INTERFET ont décidé de différer le recrutement. À l'annonce de cette nouvelle, plusieurs personnes massées devant le centre ont commencé à lancer des pierres en direction du bâtiment. Cet incident a fait plusieurs blessés dont un officier de l'INTERFET. Lors d'un autre incident, un garde est-timorais a été assassiné lors d'une bagarre avec trois hommes (dont un catéchiste) qui l'avaient accusé de voler et de vendre du riz destiné à être distribué à la population locale. Une foule hostile s'est rassemblée et l'INTERFET a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

16. Depuis janvier, plusieurs accrochages violents ont été signalés à Baucau et Dili entre des groupes d'Est-Timorais (dont le nombre oscillait entre 60 et 200). Plusieurs étaient munis de machettes, de pierres et de bâtons et, selon des informations, certains portaient aussi des armes à feu. Le plus grave de ces incidents s'est produit le 1er janvier, lorsque environ 80 jeunes ont commencé à se bagarrer lors d'un bal paroissial. Plusieurs ont été blessés et l'un d'entre eux a succombé à ses blessures à l'hôpital. Les personnes impliquées dans ces incidents à Baucau appartenaient à deux groupes rivaux. L'INTERFET a mis en place des postes de contrôle dans la région pour rechercher les porteurs d'armes.

17. À Dili, il s'est produit le 19 janvier un accrochage violent entre deux groupes munis de machettes, de pierres et de bâtons sous les yeux d'un grand nombre de badauds. Les membres de l'INTERFET sont intervenus et ont tiré des coups d'avertissement en l'air. Alors qu'ils protégeaient un individu, ils ont eux-mêmes été pris pour cible et plusieurs personnes ont été blessées.

18. Plusieurs incidents ont été signalés le long de la frontière entre le Timor occidental et le Timor oriental, notamment dans l'enclave d'Oecussi, au cours desquels des armes ont été utilisées et des troupes de l'INTERFET ainsi que des civils est-timorais ont essuyé des coups de feu. En octobre, d'après les informations communiquées par l'INTERFET, cinq incidents se sont produits dans la région frontalière (aux alentours de Suai, Alto Lebos, Bobonaro et Motaain), au cours desquels les forces de l'INTERFET ont échangé des coups de feu avec des milices armées; lors de ces incidents, quatre miliciens ont été tués et deux soldats de l'INTERFET ainsi que 11 miliciens ont été blessés. Le plus grave de ces incidents s'est produit le 10 octobre, lorsque des forces de l'INTERFET qui patrouillaient en direction du village de Motaain ont été engagées par des miliciens, ainsi que des membres de l'armée indonésienne et de la police indonésienne. Il a été mené une enquête conjointe qui a révélé que l'incident était imputable, au moins en partie, à des cartes contradictoires.

19. À la suite de cet incident, les observateurs militaires des Nations Unies ont déployé des équipes de liaison frontalière au Timor occidental pour assurer la liaison et établir un climat de confiance de part et d'autre de la frontière. Le 25 novembre 1999, les forces armées indonésiennes (TNI) et l'INTERFET ont signé un mémorandum sur l'administration de la frontière (Accord de Motaain). Cet accord prévoit la création d'une commission frontalière mixte ainsi qu'une coordination régulière entre les parties et la mise en place de postes de contrôle pour que les réfugiés puissent franchir la frontière dans des conditions de sécurité.

20. Malgré ces mesures, entre la fin du mois de décembre et le milieu de janvier, huit accrochages au cours desquels ont été échangés des coups de feu se sont produits à la frontière entre les TNI et l'INTERFET. Le 29 décembre, deux soldats des TNI ont tiré sur des civils qui étaient sur le point de franchir la frontière à proximité de Memo (Bobonaro); les troupes de l'INTERFET ont tiré des coups d'avertissement. Lors d'un autre incident grave survenu le 10 janvier dans le voisinage de Bobometo (Oecussi), des miliciens ont dressé un barrage et enlevé un vieillard est-timorais. L'INTERFET a arrêté deux de ces miliciens qui ont déclaré que leur intention était de tuer quelqu'un ayant des liens avec les forces des Nations Unies et indiqué que "Moko" Soares (dirigeant des milices de Sakunar) avait ordonné cette opération pour accroître sa popularité auprès des Timorais de l'Ouest et sauver la face devant les TNI. La victime de cet enlèvement a été par la suite relâchée par les TNI sous la supervision des observateurs militaires des Nations Unies.

21. Le 12 janvier, les TNI, l'INTERFET et l'ATNUTO ont signé un mémorandum régissant leur coopération dans les zones frontalières, y compris la gestion des incidents. En outre, ce mémorandum rend officiel le déploiement d'équipes de liaison frontalière des Nations Unies à l'intérieur du Timor occidental.

22. Depuis lors, six nouveaux incidents graves se sont produits à la frontière avec le Timor occidental à Oecussi. Trois ont eu lieu le 17 janvier 2000. Le premier a été signalé dans le voisinage de Mahata à la frontière centre-ouest où une quarantaine de miliciens et une soixantaine de Timorais de l'Est ont échangé des insultes et se sont jeté des pierres de part et d'autre de la frontière; en outre, on a vu certains miliciens franchir la frontière pour se rendre au Timor oriental, incendier une maison puis tirer des coups de feu en direction d'un groupe de Timorais de l'Est. Lorsque les troupes de l'INTERFET sont arrivées, les miliciens se sont retirés vers le Timor occidental. Lors du deuxième incident, un groupe d'une vingtaine de miliciens ont tiré sur un poste de l'INTERFET situé à proximité de Passabe. L'INTERFET a riposté et ces miliciens se sont repliés vers la frontière du Timor occidental tout en continuant à tirer des coups de feu; l'un d'entre eux a été blessé. Plus tard dans la même zone, des miliciens armés de deux fusils se trouvant sur le côté est-timorais de la frontière ont tiré deux coups de feu sur une patrouille de l'INTERFET. Cette dernière a riposté et ces hommes se sont retirés vers le Timor oriental.

23. Le lendemain, toujours près de Mahata, des troupes de l'INTERFET ont repéré deux groupes distincts de miliciens dans l'enclave d'Oecussi. L'un a pointé ses armes vers les troupes de l'INTERFET qui ont tiré six coups. Les miliciens se sont enfuis vers la frontière. L'autre groupe s'est retiré sans incident. Le 19 janvier, une patrouille de l'INTERFET dans la région de Bobometo a signalé

que des personnes non identifiées avaient tiré des coups de feu sur un groupe de civils est-timorais, faisant deux blessés. Les attaquants se sont ensuite repliés de l'autre côté de la frontière au Timor occidental. Les cartouches utilisées ont été ultérieurement découvertes près de la frontière à l'intérieur du Timor oriental.

24. Au 24 janvier, 185 observateurs militaires étaient déployés dans la zone de la Mission. Ces observateurs étaient originaires des pays suivants : Australie (19), Bangladesh (30), Bolivie (2), Brésil (4), Danemark (2), Égypte (10), Fédération de Russie (2), Irlande (3), Jordanie (5), Malaisie (20), Népal (5), Nouvelle-Zélande (12), Pakistan (30), Philippines (20), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (4), Suède (2), Thaïlande (11) et Uruguay (4).

Transfert de l'INTERFET à la Force des Nations Unies

25. L'INTERFET sera transférée à l'ATNUTO dans le courant du mois de février. Un plan conjoint de transition a été arrêté d'un commun accord et signé à Dili le 8 janvier. Ce plan sera exécuté par étapes, d'abord dans le secteur oriental (Baucau) au cours de la première semaine de février, puis à Oecussi, dans le secteur central (Dili-Same) et enfin dans le secteur occidental. La transition sera achevée d'ici le 28 février. L'essentiel de la force des Nations Unies sera transféré de l'INTERFET; un seul des sept bataillons doit être déployé.

26. Lorsque ce transfert sera achevé, la composante militaire de l'ATNUTO constituera une force comptant environ 8 500 hommes et observateurs militaires de 27 pays. Le quartier général de la force de l'ATNUTO est actuellement mis en place à Dili. La force sera organisée en trois secteurs (oriental, central et occidental) et en une zone relevant de sa responsabilité (Oecussi), ayant chacun leur quartier général. Le secteur oriental sera composé de trois bataillons, le secteur central d'un bataillon et d'une compagnie d'infanterie renforcée et le secteur occidental de deux bataillons. L'enclave d'Oecussi comptera un bataillon. Deux grandes unités du génie comprenant environ 1 000 hommes sont en cours de déploiement. Un soutien médical sera assuré par une unité de niveau III à Dili, une unité de niveau II à Baucau et deux unités plus restreintes de niveau II dans le secteur occidental. Les composantes à la fois civiles et militaires se chargeront des communications. Les opérations au Timor oriental nécessitent un appui aérien important, qui sera fourni sous forme d'avions militaires et de civils. Jusqu'en juin, la Force recevra un soutien logistique du Groupe d'appui de la force australienne (approvisionnement, services et transports), qui relève actuellement de l'INTERFET et apporte notamment un appui aux contingents qui ne sont pas autonomes. À partir de juillet, la plupart des membres du groupe de soutien devront être remplacés soit par des entreprises civiles ou d'autres unités militaires.

27. La composante militaire de l'ATNUTO s'acquittera des tâches énumérées au paragraphe 75 du précédent rapport (S/1999/1024) et approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1272 (1999). La capacité militaire de la force des Nations Unies sera pratiquement la même que celle de l'INTERFET et cette force fera preuve de fermeté dans le maintien de la sécurité sur l'ensemble du territoire. Comme le Conseil de sécurité en a déjà été informé, le général de corps d'armée Jaime de los Santos (Philippines) a été nommé commandant de la

Force. Le général de Division Michael Smith (Australie) a été désigné pour être son adjoint.

28. Au paragraphe 18 de la résolution 1272 (1999), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de le tenir pleinement informé des futures réductions éventuelles de la composante militaire de l'ATNUTO si la situation s'améliorait au Timor oriental. Une étude complète sera réalisée dans les six prochains mois pour réévaluer les besoins de l'ATNUTO et recommander les aménagements qui pourraient éventuellement être nécessaires.

IV. SITUATION HUMANITAIRE

29. La catastrophe humanitaire causée par la vague de violence qui a englouti le Timor oriental aussitôt après l'annonce des résultats de la consultation populaire est le problème auquel l'ATNUTO a dû s'attaquer en priorité. Une forte proportion de la population a été déplacée, et les logements évacués ont été systématiquement pillés et détruits. La plus grande partie des habitations, des bâtiments publics et des installations des services collectifs de distribution a été anéantie et des centaines de milliers de personnes ont été déplacées, dont on estime que 250 000 se sont réfugiées au Timor occidental.

30. Les organismes à vocation humanitaire des Nations Unies ont maintenu une petite présence à Dili pendant toute la durée de la crise et sont revenus au Timor oriental en même temps que les organisations non gouvernementales, fin septembre 1999, pour préparer des interventions sur tous les fronts. J'ai nommé Ross Mountain Coordonnateur par intérim des opérations humanitaires en le chargeant d'assurer la coordination des activités sur le terrain et de préparer l'Appel global interinstitutions des Nations Unies relatif à la crise au Timor oriental, qui porte sur la période se terminant en juin 2000. Le 21 novembre 1999, la composante humanitaire de l'ATNUTO, dirigée par Akira Takahashi, mon Représentant spécial adjoint, a pris sa suite.

Eau

31. Avant la consultation populaire, moins de la moitié de la population timoraise avait accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Pendant la période de violence, en septembre, de nombreux réseaux de distribution d'eau ont été endommagés ou détruits, faisant courir des risques de maladie à d'importants segments de la population. Une des premières priorités des organismes d'aide humanitaire a été de fournir d'urgence de l'eau potable. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et l'Agence australienne pour le développement international ont aidé à remettre en service le réseau de distribution d'eau à Dili. La gestion du réseau, qui est actuellement assurée par l'ancienne commission de l'eau de Dili, sera bientôt reprise par l'ATNUTO.

32. Les réseaux de distribution d'eau ont aussi été gravement endommagés dans cinq autres districts, où les organismes d'aide humanitaire sont également intervenus. À Liquica, Maliana et Suai, où les dégâts étaient particulièrement lourds, Oxfam International a entrepris de réparer les réseaux en faisant appel essentiellement à des ingénieurs et techniciens locaux qui avaient travaillé au service de l'ancienne régie des eaux. D'autre part, Oxfam dispense une

formation dans le domaine de l'analyse de l'eau et collabore actuellement avec l'ATNUTO à l'élaboration d'un plan pour la gestion des déchets de Dili. L'organisme Action contre la faim a aidé à remettre en état de marche le réseau de Manatuto et commencera bientôt à réparer celui d'Ermera. Tous les organismes ont mené des campagnes de communication sur l'hygiène afin d'améliorer la situation en matière de santé publique et de lutter contre les maladies d'origine hydrique. En étroite coopération avec Oxfam, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a placé des dispositifs pour l'eau dans les centres d'accueil pour réfugiés. L'UNICEF s'occupe également d'organiser la réparation de 900 pompes manuelles pour 3 000 familles qui habitent des villages où les dégâts ont été particulièrement lourds, autour de Dili.

Abris

33. Au total, 35 000 logements devraient être remis en état grâce à des programmes de construction d'abris organisés par l'ATNUTO. Au cours des prochains mois, un bateau par semaine devrait arriver au Timor oriental avec une cargaison de matériaux pour la construction d'abris. Fin mars, le volume des importations effectuées au titre de ce programme devrait avoir atteint 28 000 tonnes.

34. Sous la direction du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), huit organisations distribuent actuellement des matériaux et du ciment dans des agglomérations de tous les secteurs du Timor oriental. Des centaines d'abris ont déjà été remis en état dans les districts de Covalima et de Lautem. Les matériaux sont fournis aux communes, qui décident elles-mêmes quelles sont leurs priorités et qui exécutent les travaux elles-mêmes.

Secours alimentaires

35. Entre le 20 septembre et le 1er janvier, le Programme alimentaire mondial (PAM) et ses partenaires opérationnels [Care, World Vision International et le Secours catholique (Caritas)] ont distribué plus de 10 500 tonnes de vivres à environ 610 000 déplacés. Au moyen d'un réseau logistique mis en place et géré par le PAM, avec des hélicoptères, des bateaux et des camions, les organisations ont distribué 10 kilogrammes de riz par habitant des huit districts de l'ouest (ceux de Bobonaro, Covalima, Manufahi, Ainaro, Liquica, Dili, Ermera, et Aileu et l'enclave d'Oecussi) et, à l'est, dans le district de Lospalos.

36. Dans les trois autres districts de l'est du territoire (ceux de Baucau, Viqueque et Manatuto), qui ont été moins touchés par la violence, les distributions de vivres ont été étalées dans le temps. Dans les districts les plus vulnérables (ceux de Dili, Covalima et Bobonaro et l'enclave d'Oecussi), trois distributions générales ont permis de répondre aux besoins de produits alimentaires courants de plus de 359 000 personnes. Pour ce qui est de la couverture géographique, les 64 sous-districts des 13 districts du Timor oriental ont reçu de premières rations. Les organismes ont continué à distribuer des vivres par hélicoptère là où ils ne pouvaient pas le faire par la route. D'ici la fin du mois de janvier, plus de 441 villages isolés comptant une population de 280 000 habitants auront reçu des vivres. En coordination avec le HCR, le PAM a aussi distribué 600 tonnes (soit 5 kilogrammes par personne) aux déplacés revenus du Timor occidental ou d'ailleurs. Les

distributions de vivres sont maintenant davantage destinées aux populations vulnérables, dont on s'attend à ce que les effectifs restent importants dans l'immédiat. En outre, les organisations de secours aideront à exécuter des programmes vivres contre travail pour aider les écoles, les hôpitaux et les dispensaires, et elles s'occuperont aussi du relèvement et du développement des villages.

37. Par ailleurs, l'ATNUTO a coordonné une action visant à faciliter le développement des villages et leur redressement économique grâce à des programmes d'instruction, de réconciliation et de soutien psychologique pour les traumatisés, ainsi qu'en effectuant des réparations d'urgence sur les infrastructures et plus particulièrement sur les centrales électriques.

Réfugiés

38. Une tâche qu'il a fallu entreprendre sans tarder a été l'organisation du retour des réfugiés. Jusqu'à présent, 131 935 personnes sont revenues du Timor occidental et d'autres régions d'Indonésie. Au Timor occidental, les conditions de vie dans les camps demeurent un grave problème. Le HCR estime qu'en six semaines au moins 157 des 4 000 réfugiés du camp de Tua Pukan, à une quarantaine de kilomètres de Kupang, sont morts de maladie (paludisme, diarrhée, etc.).

39. Des milices autonomistes timoraises qui ont pris le contrôle des camps de réfugiés au Timor occidental continuent de faire des difficultés au personnel des Nations Unies qui veut y pénétrer et de l'empêcher d'y circuler librement. On a donc du mal à savoir exactement ce que souhaitent les réfugiés qui y sont encore et à les renseigner sur l'état réel de la situation au Timor oriental, qui préoccupe particulièrement les nombreuses personnes, parmi celles qui sont encore dans les camps, qui étaient précédemment fonctionnaires ou membres de la police ou des forces armées indonésiennes. M. Vieira de Mello s'est rendu dans les camps le 24 janvier, et il continuera de s'occuper de la question avec les autorités indonésiennes.

V. GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

40. On a créé une ébauche de composante gouvernance et administration publique qui s'emploie à mettre sur pied les structures administratives destinées à appliquer les politiques des pouvoirs publics et à assurer les services de première nécessité. Jean-Christian Cady a été nommé Représentant spécial adjoint chargé des questions de gouvernance et d'administration publique. Les priorités les plus immédiates sont de remettre en état des éléments essentiels de l'infrastructure, d'assurer les services sociaux de base, de recruter des fonctionnaires et de relancer les activités professionnelles et commerciales. Quoiqu'on manque encore, dans bien des secteurs, d'experts étrangers et de personnel local qualifié, les éléments de base de l'administration publique devraient être en place fin février; d'ici là, la plupart des ministères ou des organes qui en tiendront lieu auront été créés, et ils commenceront à appliquer des politiques. Une fonction publique embryonnaire entrera en activité. Au fur et à mesure qu'elle se développera, la qualité des services publics et des services sociaux devrait aussi s'améliorer. À l'échelon local, des administrations de district ont été mises sur pied et des administrateurs de

district ont été mis en place. L'ATNUTO sera représentée jusqu'au niveau du sous-district.

41. Un des objectifs essentiels est de faire en sorte que les Timorais eux-mêmes soient les premiers intéressés par leur système de gouvernance et d'administration publique, d'abord grâce à une concertation étroite avec le Conseil consultatif national et les conseils consultatifs de district, puis en commençant immédiatement à développer progressivement leur capacité d'assurer toutes les fonctions nécessaires. Dans toutes ses activités actuelles, la composante gouvernance et administration publique se tient en contact étroit avec tous les secteurs de la société timoraise, les tenant au courant des grandes initiatives qui sont prises et leur demandant de formuler des suggestions. Un projet d'autonomisation des populations locales appuyé par la Banque mondiale est actuellement à l'étude. Le but serait de créer un système de gouvernance locale proche de la population afin que chaque collectivité ait un certain pouvoir de décision quant à la répartition des fonds publics dans son secteur.

42. Un organe indépendant, la Commission de la fonction publique, a été créé le 21 janvier et chargé, d'une part, de superviser la sélection et le recrutement des fonctionnaires appelés à constituer une fonction publique nouvelle et allégée et, d'autre part, de mettre en place des mécanismes d'appui administratif tels qu'un système d'établissement des états de paie et de paiement. La structure de la fonction publique, son effectif — total et par secteur — et son barème des traitements sont encore à l'étude. En attendant que ces questions soient tranchées, des dispositions sont prises pour rémunérer, à titre provisoire, les Timorais qui exercent actuellement des fonctions de fonctionnaire, soit en tant que volontaires soit en échange d'une ration alimentaire minimale fournie par les organismes d'aide humanitaire. Il convient cependant de noter qu'il sera impossible de réengager tous ceux qui travaillaient précédemment dans l'administration indonésienne, qui était beaucoup plus nombreuse.

43. Le problème du chômage reste très préoccupant. On estime que 80 % de la population se trouve actuellement privée, au moins en apparence, de tout moyen de subsistance. La Banque mondiale estime que la moitié de la population est illettrée. Il faudra faire de gros efforts pour instruire et former les Timorais afin d'en faire des ouvriers qualifiés ou des cadres. Pour le moment, l'ensemble des organismes d'aide humanitaire est un des plus gros employeurs du territoire, comptant pour plus de 3 000 emplois dont un grand nombre d'emplois de spécialistes. L'ATNUTO lancera les premiers projets dits à effet immédiat dans les districts les plus touchés, afin que la population commence à travailler au redressement local. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est sur le point de lancer de petits projets de remise en état des routes qui pourraient donner du travail à des centaines de personnes. D'autres projets nécessitant une main-d'oeuvre importante devraient être lancés par des organismes internationaux dans les semaines qui viennent. Le Conseil consultatif national a approuvé le premier grand plan semestriel de reconstruction proposé par la Banque mondiale, qui fait notamment une place importante à des chantiers de travaux publics employant une main d'oeuvre nombreuse dans différents secteurs.

Justice

44. La Commission judiciaire transitoire a été établie le 5 janvier. Elle a sélectionné un premier corps de 10 juges et procureurs et a proposé une liste de 6 avocats choisis parmi les 20 Est-Timorais qui avaient suivi le programme de formation judiciaire en décembre 1999. Les juges et procureurs ont prêté serment le 7 janvier; deux autres noms ont été recommandés et 20 autres candidatures seront examinées à la mi-février. La formation des juges, procureurs et avocats reste toutefois une nécessité urgente. Les candidats qui se sont présentés à ce jour (plus de 60) suivent des cours de formation initiale. Mais le manque de moyens, et notamment l'absence quasi-totale d'ouvrages de droit, de locaux et du matériel le plus élémentaire, est un obstacle de taille.

45. À la mi-janvier, l'INTERFET a transféré ses pouvoirs d'arrestation et de détention à la police civile des Nations Unies et aux autorités judiciaires est-timoraises. Depuis, les juges nouvellement nommés ont entendu à plusieurs reprises un certain nombre d'individus arrêtés par la police civile des Nations Unies. L'ATNUTO va maintenant passer à l'étape suivante en rouvrant les tribunaux de Baucau en février afin de faciliter l'accès à la justice et de disposer de moyens élargis pour lutter contre la criminalité et la violence au Timor oriental. Dans ce contexte, il est tout à fait urgent de remettre sur pied le système pénitentiaire et de nommer des surveillants chevronnés recrutés sur le plan international.

46. En étroite collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'ATNUTO a organisé la visite commune de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, du Rapporteur spécial de la Commission sur la question de la torture et de la Rapporteuse spéciale de la Commission sur la violence contre les femmes, y compris ses causes et ses conséquences (du 4 au 10 novembre 1999), puis celle de membres de la Commission internationale d'enquête au Timor oriental (du 25 novembre au 8 décembre 1999). Ces deux missions faisaient suite à la résolution du 27 septembre 1999 adoptée par la Commission des droits de l'homme à sa quatrième session extraordinaire, puis approuvée par le Conseil économique et social. Le 10 décembre 1999, les Rapporteurs spéciaux ont remis un rapport (A/54/660) demandant entre autres la création d'un tribunal pénal international si, "dans les mois qui viennent", l'Indonésie ne prenait pas des mesures pour éclaircir les faits et traduire les auteurs de crimes de guerre devant la justice. Le rapport de la Commission internationale d'enquête sera publié à la fin janvier.

47. L'ATNUTO a également organisé deux visites de la Commission indonésienne d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental (la KPP-HAM), l'organe créé par la Commission nationale des droits de l'homme. La première visite, dans la troisième semaine de novembre, a permis d'établir un premier contact avec les dirigeants est-timorais, les responsables de l'ATNUTO et de l'INTERFET, et les représentants des ONG locales. La deuxième, début décembre, a été consacrée notamment à l'interrogation des témoins.

48. On ignore toujours le bilan humain exact des violences de 1999, ainsi que le nombre de biens collectifs et privés massivement et systématiquement détruits

après l'annonce des résultats du référendum le 4 septembre. À ce jour, 200 cadavres ont été exhumés en divers points du territoire, et des centaines d'autres sites doivent encore être fouillés après la fin de la saison des pluies.

49. Les spécialistes des droits de l'homme de l'ATNUTO prennent actuellement des dispositions pour faire venir sur place des médecins légistes et du matériel médico-légal, en étroite coopération avec la police civile des Nations Unies et la police militaire de l'INTERFET, et avec le concours du Haut Commissariat aux droits de l'homme et d'un certain nombre d'États Membres. La morgue de Dili, qui abrite aussi un laboratoire médico-légal, est opérationnelle depuis le 24 janvier.

Police

50. Le Commissaire a pris ses fonctions le 7 janvier 2000. À ce jour, 400 policiers civils ont été détachés dans la zone de mission par 29 pays : Argentine (10), Australie (41), Autriche (10), Bangladesh (9), Brésil (10), Canada (11), Chine (15), Égypte (4), Espagne (3), États-Unis d'Amérique (44), Fédération de Russie (6), Ghana (26), Gambie (25), Jordanie (16), Malaisie (20), Népal (9), Nouvelle-Zélande (10), Nigéria (21), Norvège (1), Pakistan (4), Philippines (21), Portugal (4), Royaume-Uni (14), Sénégal (19), Sri Lanka (29), Suède (10), Thaïlande (2), Zambie (1) et Zimbabwe (5).

51. La police civile des Nations Unies a été déployée dans les 13 districts. Des commissariats de sous-district sont créés sur tout le territoire du Timor oriental au fur et à mesure que les ressources le permettent. Les policiers des Nations Unies ne sont pas armés et appliquent un principe de police de proximité. Le Commissaire peut toutefois autoriser le port d'armes de service lorsqu'il le juge nécessaire. De plus, deux unités armées de réaction rapide fortes d'environ 120 policiers chacune devraient être déployées très prochainement.

52. La police civile a établi un dispositif d'investigation dans chaque district, avec l'assistance du bureau de Dili. En coopération avec le bureau des droits de l'homme de l'ATNUTO et l'INTERFET, elle a par ailleurs enquêté sur les atrocités qui auraient été perpétrées au Timor oriental avant et après le référendum. Bien que la majorité des meurtres rapportés aient été commis après l'annonce des résultats du scrutin le 4 septembre, d'autres seraient antérieurs à cette date, comme le massacre présumé de 61 personnes dans l'église de Liquica le 6 avril 1999.

53. En prévision de la création de la nouvelle police est-timoraise, les critères de sélection ont été définis et les formulaires de candidature sont disponibles depuis la troisième semaine de janvier. Une première promotion de 50 élèves-policiers est-timorais pourra commencer sa formation en février. La formation de base durera trois mois et sera suivie de six mois de stage sur le terrain.

Contrôle des frontières

54. La destruction systématique des bâtiments publics et des archives ainsi que le départ de l'administration indonésienne en décembre 1999 ont laissé un vide dans tous les domaines, y compris dans les services des douanes et de l'immigration du Timor oriental. Un dispositif de contrôle se met en place à l'aéroport et au port de Dili, avec l'assistance des États Membres. Le service du contrôle des passeports de l'aéroport de Dili est opérationnel depuis le 3 janvier, et celui des douanes devrait l'être très bientôt. La formation des douaniers est-timorais doit commencer incessamment. Des postes-frontières vont être établis le long de la frontière terrestre. Des titres de voyage provisoires seront délivrés aux Est-Timorais qui souhaitent se rendre à l'étranger.

Finances publiques

55. L'élément finances publiques de l'ATNUTO couvre des fonctions de banque centrale, les politiques fiscales et tarifaires, le recouvrement des recettes et les dispositions douanières. Le Fonds monétaire international fournit de précieux conseils dans la plupart de ces domaines. Les règlements concernant l'autorité budgétaire centrale, le bureau central des paiements, le nouveau régime fiscal, l'utilisation des devises, l'immatriculation des entreprises et la monnaie légale (le dollar des États-Unis) ont été approuvés par le Conseil consultatif national.

56. Bien que les taxes et les redevances ne soient pas recouvrées actuellement, les entreprises ont été priées de s'immatriculer auprès de l'ATNUTO et ont été avisées que leurs opérations seraient rétroactivement imposées aux taux applicables. La plupart des grandes entreprises du Timor oriental sont contrôlées par des intérêts étrangers; l'ATNUTO, en coopération avec la Banque mondiale, s'efforce d'encourager l'entreprise est-timoraise. Les dispositifs nécessaires sont en place et les opérations bancaires élémentaires peuvent maintenant être effectuées. Une banque portugaise a ouvert une agence à Dili et une banque australienne devrait bientôt faire de même. Des discussions sont en cours avec les autorités financières indonésiennes en vue de rouvrir les agences bancaires indonésiennes pour que les Est-Timorais aient accès aux comptes qu'ils détenaient avant septembre 1999.

Économie/services publics et services sociaux

57. Les infrastructures physiques du Territoire ont été lourdement endommagées; les villes et les villages de nombreuses régions ont été presque entièrement détruits. Les travaux de reconstruction concernent en priorité des secteurs comme l'électricité, l'eau, les routes et les transports, les télécommunications, les ports et aéroports. Les organisations humanitaires ont fait certaines réparations urgentes, notamment en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, mais il reste encore beaucoup à faire.

58. Si Dili est restée approvisionnée en électricité et en eau grâce à l'assistance de l'Australie et du Royaume-Uni, une grande partie du pays est toujours privée d'électricité en raison de la destruction des générateurs ou de

l'irrégularité des livraisons de combustible. Dans les zones urbaines, l'absence d'électricité a provoqué des pénuries d'eau.

59. L'aéroport de Dili est maintenant ouvert à l'aviation civile. Une compagnie d'aviation australienne a commencé à exploiter la ligne Dili-Darwin. Des négociations sont en cours avec d'autres transporteurs. C'est actuellement l'INTERFET qui gère l'aéroport et le port de Dili, mais cette responsabilité va être transférée à la composante militaire de l'ATNUTO. La remise en état des installations portuaires a commencé. Le secteur des télécommunications et des postes a été provisoirement confié à des sociétés privées, en attendant la création d'un service local.

60. Le secteur agricole représente la part la plus importante du produit intérieur brut du Timor oriental. L'ATNUTO prépare la création du futur ministère de l'agriculture, avec le concours de spécialistes est-timorais et étrangers. Dans les six prochains mois, l'action de l'ATNUTO va concerner plus particulièrement les semences de riz, l'irrigation, les programmes de vaccination de la volaille et du bétail. En association étroite avec l'Association est-timoraise de l'agriculture, des forêts et des pêches, l'ATNUTO établit actuellement une liste du personnel disponible et prépare les cours de formation. Elle assure également la coordination entre le PNUD, les donateurs bilatéraux et les organisations est-timoraises afin de faciliter l'exécution des projets, en particulier un projet de mécanisation agricole et un projet de route qui permettra d'acheminer les récoltes de café.

61. Dans le secteur de l'éducation, qui regroupe une grande partie des employés du secteur public, l'ATNUTO oeuvre à différents projets, en consultation avec les Est-Timorais et les organisations internationales compétentes. Dans 11 districts, de nombreuses écoles primaires et quelques écoles secondaires assurent maintenant, avec l'aide de l'UNICEF ainsi que de l'église et des communautés locales, un enseignement à plus de 100 000 élèves, soit la moitié des effectifs du primaire et du secondaire. Le PAM et l'UNICEF versent une aide alimentaire et pécuniaire à 4 000 élèves environ. La formation d'enseignants a démarré dans quatre districts et un registre préliminaire des enseignants a été établi. Des comités locaux des écoles ont aussi été organisés. Ces comités apportent une aide aux établissements et distribuent aux jeunes des nécessaires de sports et de loisirs dans six districts. Des programmes de formation professionnelle sont actuellement mis sur pied avec l'aide d'une université australienne et d'une ONG locale dans plusieurs domaines, notamment le bâtiment, la mécanique automobile et l'électricité.

62. Dans le secteur de la santé, un réseau constitué de 52 centres de soins fixes, dont 8 hôpitaux, et de 52 centres de soins mobiles est rapidement remis sur pied dans ses grands éléments, avec la coopération de plusieurs ONG et du CICR. Outre qu'on y traite les maladies courantes et qu'on y assure les soins maternels et infantiles, certains centres appliquent un programme national de lutte contre le paludisme et la tuberculose. L'UNICEF et le Comité international de secours ont distribué quelque 90 000 moustiquaires dans le cadre de la lutte contre le paludisme. L'UNICEF a par ailleurs mis en place un programme national de vaccination contre la rougeole. OXFAM a organisé des programmes d'éducation sanitaire à Dili et dans d'autres localités. Un système de surveillance épidémiologique conçu par l'OMS est désormais en place. Un

groupe de travail composé de spécialistes est-timorais tient à jour un registre informel des professionnels de la santé. Ce groupe, en consultation avec l'ATNUTO, a tenu un forum sur l'organisation du système national de santé et sur le programme de travail pour l'année en cours dans le secteur de la santé.

63. Comme on s'y attendait, la question de la propriété des terres donne lieu à de nombreuses controverses en raison des bouleversements qu'a connus le Timor oriental au cours des 24 années écoulées. Certaines personnes ont fait valoir leurs droits, tandis que d'autres ont purement et simplement occupé des locaux. On envisage actuellement de créer une commission est-timoraise de la propriété foncière. L'ATNUTO prend actuellement des dispositions en vue de distribuer les biens publics. Les loyers qui seraient perçus sur ces biens constitueraient une source de revenus pour l'administration du Timor oriental.

VI. INFORMATION

64. L'ATNUTO s'est efforcée de remettre sur pied un réseau d'information et de communications fiable en renforçant les capacités des médias, en établissant des relations avec la presse internationale et en organisant des campagnes d'information. Depuis le début du mois de novembre 1999, l'ATNUTO dispose d'une station de radio qui a pu être ouverte grâce au savoir-faire mis en place par la MINUTO. La station diffuse 24 heures sur 24 et peut actuellement être captée par 25 à 30 % de la population. Les programmes se composent de nouvelles diffusées quotidiennement en anglais et en tetum et d'autres émissions en tetum. De très nombreux sujets intéressant le Timor oriental y sont abordés. Pour étendre la portée géographique de la station, l'ATNUTO a réparé et remis en service à titre d'urgence des éléments très endommagés du réseau radiophonique du Timor oriental. Toutefois, de nombreux habitants ont perdu leur poste de radio lors des violences de l'an dernier.

65. L'ATNUTO a distribué des dépliants dans le cadre d'une campagne d'information afin d'expliquer son rôle, le processus de prise de décisions pendant la période de transition et le rôle des Est-Timorais à cet égard. Des panneaux d'affichage seront installés sur tout le territoire pour diffuser des informations auprès du public. Ces panneaux seront également à la disposition des communautés locales. Sur le site Internet de l'ONU, l'ATNUTO dispose d'une page d'accueil que les Est-Timorais expatriés et les membres de la communauté internationale peuvent consulter pour se tenir au courant de l'évolution de la situation et des activités de la mission.

66. L'ATNUTO apporte un soutien actif aux efforts qui sont faits pour développer les organes d'information au Timor oriental. Elle a apporté une aide technique à la radio catholique Kmanek et à la radio Voz de Esperança (l'ancienne radio Falintil), en coopération notamment avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Un spécialiste indépendant chargé de donner des conseils concernant l'élaboration d'une réglementation des médias conforme aux normes internationales a été nommé à Dili.

VII. PERSONNEL ET LOGISTIQUE

67. Au 24 janvier, le personnel civil comptait 991 membres (351 membres du personnel international et 640 membres recrutés localement) dans la zone de la mission et 391 fonctionnaires internationaux supplémentaires étaient en cours de recrutement. Le déploiement du personnel se poursuit mais on manque toujours de spécialistes, ce qui limite considérablement les moyens de l'ATNUTO. Les pénuries de spécialistes se font sentir dans les secteurs suivants : électricité, eau, santé publique, enseignement, télécommunications, voirie, poste, direction des aéroports et des ports, achats, trésor, budget et direction des prisons.

68. La plupart des installations qui avaient été construites pour l'ATNUTO ou qu'elle utilisait ont été détruites ou sérieusement endommagées en septembre dernier, comme l'infrastructure du Timor oriental. Ces difficultés ont gêné les activités de l'ATNUTO dans tous les domaines et ralenti le démarrage de la mission. L'ONU a eu le plus grand mal à mettre en place l'appui logistique, qui continuera de demander un travail considérable. L'INTERFET a apporté une aide importante.

VIII. OBSERVATIONS

69. Au cours des trois premiers mois qui ont suivi la création de l'ATNUTO, des efforts considérables ont été déployés pour progresser dans de nombreux domaines, tous plus importants et plus urgents les uns que les autres, malgré les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles l'opération a dû démarrer.

70. Dès le départ, l'ATNUTO a tenu à oeuvrer en étroite collaboration avec les Est-Timorais. Le Conseil consultatif national est extrêmement utile pour permettre à l'ATNUTO de connaître les besoins des Timorais et d'y répondre, mais aussi pour permettre à ces derniers de prendre part à des décisions importantes qui auront des effets sur les habitants du Timor oriental bien après que la présence limitée de l'ATNUTO sur le territoire aura pris fin. Des mécanismes de consultation sur des questions sectorielles et locales sont en place et on a entrepris de les consolider. L'ATNUTO a beaucoup profité des liens étroits de coopération qui se sont instaurés au sein du Conseil consultatif national avec les groupes timorais qui y sont représentés, notamment le CNRT, que dirige M. Gusmão. L'ATNUTO et ses partenaires est-timorais qui ont, comme le reste de la population, subi des dommages matériels et des atteintes personnelles graves et qui disposent de moyens limités doivent faire face à des problèmes qui sont considérables ne serait-ce que par leur nombre. Maintenir la cohésion dont les Timorais ont fait preuve jusqu'à présent sera essentiel pour assurer un passage sans heurt à l'indépendance.

71. Des décisions fondamentales et urgentes doivent être prises dans une multitude de domaines pour asseoir un État est-timorais indépendant sur des bases solides. Dans le même temps, il faut faire face à des besoins humanitaires urgents et assurer les services publics. L'ATNUTO a créé les bases d'une structure administrative et joue un rôle actif de coordination dans les activités d'aide humanitaire. Les destructions et les violences systématiques de septembre dernier ont eu des effets dévastateurs qui continueront de poser de graves problèmes dans l'avenir proche tout comme l'arrêt des services publics,

résultat également des événements du mois de septembre. En outre, un chômage élevé et les perturbations dans l'enseignement et les autres services sociaux et publics, joints au prix très élevé des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité font peser la menace de graves problèmes sociaux. Au cours des trois prochains mois, on donnera donc la priorité à la recherche de résultats tangibles en créant des emplois, en assurant un ensemble de services publics et en facilitant la réinsertion des personnes déplacées de retour du Timor oriental. Pour accroître l'offre et faire baisser les prix, il sera essentiel de développer les échanges.

72. Les contributions généreuses annoncées à la conférence de Tokyo permettront à l'ATNUTO et à ses partenaires est-timorais d'oeuvrer plus efficacement et de mieux répondre aux besoins de la population. Il faudra veiller à ce que ces fonds puissent être rapidement utilisés. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, en particulier, doit permettre de couvrir les dépenses de l'administration du Timor oriental, qui sont estimées à 28,3 millions de dollars pour 2000 sur la base de recettes projetées d'un montant de 15 millions de dollars. Sur les 31 520 000 dollars de contributions annoncées à Tokyo, 8 176 211 dollars au total ont jusqu'à présent été versés au Fonds d'affectation spéciale. Il a été convenu à Tokyo qu'une autre réunion se tiendrait à Lisbonne en juin 2000 et qu'à cette occasion les besoins seraient revus compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain. Les habitants du Timor oriental fondent de grands espoirs sur l'ATNUTO, qui incarne à leurs yeux les promesses d'aide de la communauté internationale, et ont favorablement accueilli la mission. Ils sont toutefois dans une situation désespérée et impatients, comme on peut le comprendre, de voir des résultats. C'est pourquoi il importe de maintenir les liens de coopération excellents qui se sont instaurés entre les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, les organisations non gouvernementales et les donateurs.

73. Je me félicite de l'évolution des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. La manière dont le Président Wahid et son gouvernement ont reçu M. Gusmão à Jakarta, la visite prochaine de M. Wahid au Timor oriental et les différentes mesures mentionnées dans le présent rapport augurent bien de leurs relations futures. J'ai donc l'espoir que les problèmes en suspens trouveront bientôt une solution, en particulier le retour des Est-Timorais réfugiés au Timor occidental et le contrôle de la situation le long de la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental. J'ai l'intention de me rendre en Indonésie et au Timor oriental dans le courant du mois prochain.

74. Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'INTERFET pour l'efficacité et le professionnalisme dont elle a fait preuve dans l'accomplissement du mandat qui lui a été confié sous la direction du général de division Peter Cosgrove (Australie) et pour l'appui qu'elle fourni à l'ATNUTO. Je tiens aussi à rendre hommage à M. Vieira de Mello et à son équipe pour le travail qu'ils ont accompli jusqu'à présent malgré des conditions difficiles. Je remercie par ailleurs les gouvernements qui ont apporté leur appui à l'ATNUTO en mettant à sa disposition des fonds, du personnel et d'autres formes d'aide. L'installation de l'ATNUTO est loin d'être terminée mais elle est en bonne voie et si j'en juge d'après ce qui a été accompli jusqu'à présent avec des moyens limités, j'ai bon espoir pour l'avenir.

Annexe
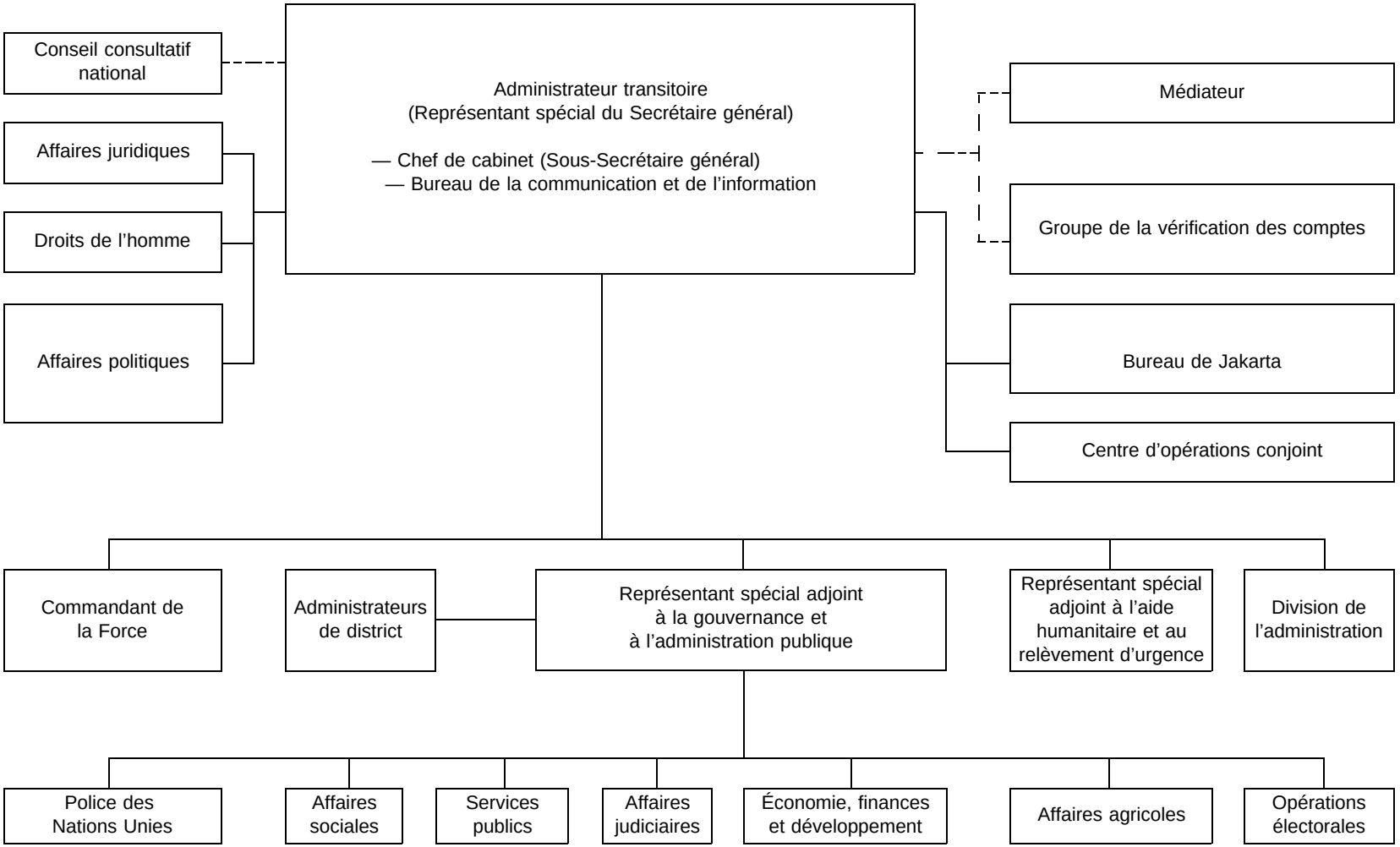
Organigramme de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental